

COMPTE-RENDU DE REUNION
**Conseil National des
Enseignants**

Réunion : **lundi 30 octobre 2023**

9h00/11h00

En présentiel et en distanciel

Prochaine réunion : non fixée

Enseignants Présents : R. Azzi, F. Beuzeboc, M. Bruneau, E. Coche, F. Hutin, L. Joineau, V. Lesouef, F. Mattei, S. Mattel, J. Meigneux, J. Pille, A. Raison, P. Rémy, L. Trigon

Enseignants en distanciel : R Chauvet, V Jacob, J Roda, M Vildina

FFT : G. Moretton (Président), P Doumayrou (SG), S. Leger, C. Thibaud, C. Badoux, A Méricot

Participant : D Courcol, P. Cherret, F. Duport, H. de Castilla,

1/ DCPT : référentiel de niveaux tennis et application Tennis Challenge

Ces 2 sujets sont liés par la difficulté des licenciés « abandonnistes » à rester dans le club en trouvant des partenaires de jeu. L'identification plus précise du niveau, qui fonctionne en padel, permettrait de mettre les joueurs d'un même niveau ou proche plus facilement en relation et de créer des animations dédiées par des extractions de fichier.

La discussion s'engage sur des aspects techniques liés au nombre de niveaux utiles au regard du classement FFT, de la précision de la caractérisation de chacun d'entre eux, notamment pour les 1ers niveaux de jeu infra classement FFT, et des modalités d'évaluation de chaque joueur (autoévaluation ou évaluation rapide par un enseignant).

La FFT souhaite rester simple pour créer une affiche à mettre dans les clubs, compréhensible par tous. Ça doit être un outil au service de l'enseignant pour mettre les adhérents en relation entre eux et améliorer le taux de fidélisation du club.

L'intérêt de ce référentiel est également de nourrir l'envie de progresser des joueurs et de les amener plus facilement vers les matchs libres.

Il est proposé une phase de test dans un groupe de clubs pilotes pour créer un retour d'expérience de ce référentiel. De nouveaux échanges sur ce sujet seront organisés à ce moment-là.

Concernant l'application « Tennis Challenge », les principaux retours des membres du CNE sont les suivants :

- Outil bien fait et intéressant qui suscite cependant quelques réticences :
 - Ça peut prendre le rôle d'un enseignant si les joueurs s'en emparent directement
 - Le smartphone sur le terrain n'est pas très recommandé pour un enseignant, sauf s'il permet une connexion avec un grand écran pour affichage
 - Le prix de l'appli, 190€ par an, semble excessif au regard de son utilité
 - Au final, ça ne change pas grand-chose...

2/ Rentrée 2024 dans les clubs

- **Etat des lieux, quelles sont les tendances d'inscriptions aux cours collectifs dans les clubs ? Ecole de tennis, cours adultes ?**

En premier lieu, les membres du CNE remercient la FFT pour la création de leur groupe, pour les primes aux enseignants formateurs et fidélisateurs et les membres du LIFT pour leur disponibilité et leur réactivité.

Concernant la rentrée, les chiffres de licences sont bons (+ 7% environ). La disparition du certificat médical a sans doute permis d'anticiper les prises de licences. La progression est plus forte chez les adultes que chez les jeunes et est équilibrée entre les femmes et les hommes.

Il y a 60 000 licences d'avance en date à date par rapport à l'an dernier, 40 000 multiraquettes et 20 000 padel. A ce jour, il y a déjà plus de 925 000 licenciés FFT.



COMPTE-RENDU DE REUNION
**Conseil National des
Enseignants**

Réunion : **lundi 30 octobre 2023**

9h00/11h00

En présentiel et en distanciel

Prochaine réunion : non fixée

Enseignants Présents : R. Azzi, F. Beuzeboc, M. Bruneau, E. Coche, F. Hutin, L. Joineau, V. Lesouef, F. Mattei, S. Mattel, J. Meigneux, J. Pille, A. Raison, P. Rémy, L. Trigon

Enseignants en distanciel : R Chauvet, V Jacob, J Roda, M Vildina

FFT : G. Moretton (Président), P Doumayrou (SG), S. Leger, C. Thibaud, C. Badoux, A Méricot

Participant : D Courcol, P. Cherret, F. Duport, H. de Castilla,

Il s'est opéré une bascule de la progression des licences des jeunes vers celle des adultes, quelques hypothèses sur cette bascule sont avancées. Il est rappelé l'importance de la posture pédagogique de l'enseignant, de sa bienveillance envers tous et de la prise en compte des attentes des parents. Le phénomène de zapping des pratiques chez les jeunes. Cette année, en résonance avec la Coupe du monde de rugby, de nombreux jeunes, notamment dans le sud-ouest, sont allés vers ce sport.

Sur le terrain, les enseignants relèvent qu'il est impossible d'honorer toutes les demandes dans les clubs par manque d'enseignants ou manque de structures. Certains clubs en IDF ont refusé jusqu'à 200 demandes d'adultes. Pour ne pas décevoir les pratiquants, certains clubs leur proposent un créneau de jeu réservé sur un court sans enseignant.

L'intérêt de la progression des adultes est son impact positif sur les ressources financières des clubs.

- **L'optimisation de l'école de tennis : quels retours sur la mise en place dans les différents territoires ?**

Le CNE, présente ses constats de terrain sur ce projet fédéral :

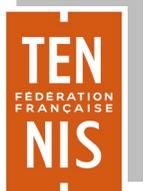
- Merci à la FFT de s'intéresser de près à l'école de tennis et au travail des enseignants
- L'optimisation de l'espace de jeu permet aux enfants d'être plus à l'aise et dans un environnement ludique qui demande cependant une organisation importante de la part des enseignants
- Ce nouveau projet déclenche une remise en question très stimulante du savoir-faire des enseignants
- L'augmentation du volume de frappes des enfants, notamment en utilisant le mur, produit des résultats « magiques »
- Les points de vigilances sur ce projet :
 - Le travail d'organisation et d'anticipation important
 - Il manque des contenus et des repères d'apprentissage techniques
 - Il y a besoin d'un référentiel pour les coachs juniors avec des repères simples qui pourrait constituer une base de formation pour eux.

Le CNE exprime un besoin de clarification :

- Quelle est la place de Tennis Cooleurs dans ce projet ?
- L'optimisation de l'EdT, ça englobe quoi ?
- On observe un clivage dans les clubs entre Tennis Cooleurs et optimisation de l'EdT, les enseignants sont plutôt l'un ou l'autre mais rarement les deux à la fois...
- Les enseignants sont un peu perdus, on a l'impression que la FFT n'est pas claire...
- Pourquoi avons-nous ce retour de profs qui voient 2 approches différentes ?
- On ne voit jamais W. Gouy et O. Letort ensemble, ce n'est pas assez intégratif.

En réponse à ces remarques, la FFT apporte les éléments suivants :

- C'est un projet encore récent, vraiment lancé depuis janvier 23
- La collaboration entre la FFT et Tennis Cooleurs est saine et claire



COMPTE-RENDU DE REUNION
**Conseil National des
Enseignants**

Réunion : **lundi 30 octobre 2023**

9h00/11h00

En présentiel et en distanciel

Prochaine réunion : non fixée

Enseignants Présents : R. Azzi, F. Beuzeboc, M. Bruneau, E. Coche, F. Hutin, L. Joineau, V. Lesouef, F. Mattei, S. Mattel, J. Meigneux, J. Pille, A. Raison, P. Rémy, L. Trigon

Enseignants en distanciel : R Chauvet, V Jacob, J Roda, M Vildina

FFT : G. Moretton (Président), P Doumayrou (SG), S. Leger, C. Thibaud, C. Badoux, A Méricot

Participant : D Courcol, P. Cherret, F. Duport, H. de Castilla,

- Cette collaboration s'établit sur des bases contractuelles et financières toujours en cours de négociation entre la FFT et la marque déposée Tennis Cooleurs
- Il faut améliorer notre communication sur ce sujet

Intervention du Président :

- Les 1^{ers} pas dans le tennis sont primordiaux pour fidéliser. L'accès au statut de coach junior fait partie de cette stratégie.
- L'optimisation de l'école de tennis, c'est à la fois un modèle d'organisation de l'école de tennis et un concept d'apprentissage. Les 2 se combinent dans la mise en œuvre avec des ateliers, du jeu, du mur...
- Il nous faut affiner la coordination entre les brigadiers Tennis Cooleurs et les référents école de tennis mis en place par la FFT dans chaque ligue. La FFT a voté une aide de 100 000€ pour la saison 2024 dédiée aux ligues pour ce projet. Notre objectif est de renforcer l'unité de tous les acteurs.
- Il y a encore des ratés dans les territoires ou des niveaux d'avancée hétérogènes selon les ligues. C'est aussi une question d'historique.
- La DTN a été récemment remaniée pour distinguer 2 grandes missions, le haut niveau d'une part, sous la responsabilité d'Ivan Ljubicic, Paul-Henri Mathieu et Pauline Parmentier et le parcours vers le haut niveau, de 4 à 14 ans, d'autre part, sous la responsabilité du DTN, Nicolas Escudé et de Patrick Vergnes.
- Le parcours vers le haut niveau est mis en place dans chaque ligue par l'ETR sous la commande du DTN :
 - L'étape 1 se passe dans le club avec l'appui du CST pour la détection et les 1^{ères} années de formation primordiales sur les plans technique, tactique et mental à 7, 8 et 9 ans. Les contenus de formation avant 7 ans ne sont pas assez nourris pour le moment, la DTN s'apprête à ouvrir ce travail.
 - L'étape 2 est coordonnée par les Centres Fédéraux d'Entraînement dans chaque ligue de 10 jusqu'à 14 ans
- La suite de ce parcours sous la responsabilité du haut niveau est la suivante :
 - L'étape 3 à partir de 14 ans se déroule dans les 3 CNE (Centres Nationaux d'Entraînement) à Paris, Poitiers et dans un futur centre dans le sud de la France. Il existe aussi la possibilité d'être suivi en « parcours associé » en conservant son entraînement local.
- La finalité de ce parcours est de viser l'autonomie. Notre meilleur exemple, c'est Arthur Fils qui vient de créer sa propre structure, c'est le cas aussi d'Ugo Humbert.
- La FFT a comme projet la parution d'une BD sur le parcours haut niveau à présenter dans les clubs.

La discussion s'engage avec le Président sur des questions diverses



COMPTE-RENDU DE REUNION
**Conseil National des
Enseignants**

Réunion : **lundi 30 octobre 2023**

9h00/11h00

En présentiel et en distanciel

Prochaine réunion : non fixée

Enseignants Présents : R. Azzi, F. Beuzeboc, M. Bruneau, E. Coche, F. Hutin, L. Joineau, V. Lesouef, F. Mattei, S. Mattel, J. Meigneux, J. Pille, A. Raison, P. Rémy, L. Trigon

Enseignants en distanciel : R Chauvet, V Jacob, J Roda, M Vildina

FFT : G. Moretton (Président), P Doumayrou (SG), S. Leger, C. Thibaud, C. Badoux, A Méricot

Participant : D Courcol, P. Cherret, F. Duport, H. de Castilla,

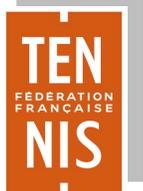
- Comment résoudre les difficultés de communication entre le siège de la FFT, qui produit beaucoup de documents, et leurs destinataires, aussi bien dirigeants qu'enseignants, qui ne les reçoivent ou consultent pas toujours ?
 - Est-il possible que les membres du CNE diffusent directement les documents auxquels ils ont accès vers les enseignants via le Slack Enseignants Tennis-France ? Le Président répond qu'il est pour.
 - Peut-il y avoir 1 représentant des DE dans les instances de chaque CD ? Le Président répond que cette question amène celle du mode de désignation du futur représentant des enseignants au Comité Fédéral, passera-t-on par un mode électif dans les ligues et si oui, comment ? Sur ce point, la FFT est en attente des informations venant du ministère des sports.
 - Le CNE manque d'existence statutaire, il ne repose sur aucun texte réglementaire et n'est pas décliné en CRE (Conseil Régional des Enseignants) dans chaque région. Comment peut-on élire des responsables sans base ? Le Président répond que c'est souvent une question de personnes, de diffusion des informations qui sont souvent noyées dans un ensemble.
 - La Commission Fédérale Emploi Formation souhaite se rapprocher du CNE pour partager sur les sujets concernant l'emploi en invitant un membre du CNE aux prochaines réunions de la CFEF. Une déclinaison régionale de ce rapprochement est également évoquée.
 - La communication peut passer par 2 voies, la voie institutionnelle et la voie directe vers les principaux intéressés. N'est-il pas temps que le kit RH soit communiqué directement par le président de la FFT vers les enseignants professionnels ? Les clubs sont appuyés par le COSMOS, les enseignants n'ont rien...
 - La DTN a nommé dans chaque ligue un cadre technique coordonnateur de l'école de tennis et de la formation de cadre. Il a pour mission d'être à votre disposition pour développer le réseau des enseignants, vous aider à l'animer et diffuser les informations utiles.

3/ Le marché du travail de l'enseignement du tennis

- **Point sur la tension entre l'offre et la demande d'enseignants. Quelles conséquences de cette tension sur le marché du travail de l'enseignement du tennis ?**

Pour ouvrir la discussion le CNE rapporte la situation d'un enseignant de 45 ans qui, après 15 ans de travail dans le même club, change de contrat pour passer à temps plein (1600 heures annuelles) et se voit rémunéré à 1800€ net par mois, au seuil minimal de la CCNS pour son groupe...

Le Président répond qu'en effet, il y a eu très peu d'évolution dans les salaires des enseignants ces dernières années. Certains dirigeants utilisent l'application KOTEEZ pour déterminer la



COMPTE-RENDU DE REUNION
**Conseil National des
Enseignants**

Réunion : lundi 30 octobre 2023

9h00/11h00

En présentiel et en distanciel

Prochaine réunion : non fixée

Enseignants Présents : R. Azzi, F. Beuzeboc, M. Bruneau, E. Coche, F. Hutin, L. Joineau, V. Lesouef, F. Mattei, S. Mattel, J. Meigneux, J. Pille, A. Raison, P. Rémy, L. Trigon

Enseignants en distanciel : R Chauvet, V Jacob, J Roda, M Vildina

FFT : G. Moretton (Président), P Doumayrou (SG), S. Leger, C. Thibaud, C. Badoux, A Méricot

Participant : D Courcol, P. Cherret, F. Duport, H. de Castilla,

politique tarifaire et salariale de leur club. La FFT est engagée pour améliorer la rémunération et la motivation des enseignants notamment par des primes sur objectifs ou un intéressement aux résultats du club. La FFT pousse les clubs à se moderniser, à se remettre en question sur ces sujets. Le fil de la FFT c'est la modernisation, la clé le binôme dirigeant enseignant, et dans ce binôme, le professionnel c'est l'enseignant. Le kit RH n'est pas encore assez utilisé, 70% des enseignants n'ont pas d'entretien annuel avec leur président ou leur responsable.

Les membres du CNE remontent qu'il y a trop d'exemples de dirigeants qui ne respectent pas les règles en matière RH. Il est proposé une Charte fédérale du dirigeant.

Dans les clubs, le manque d'enseignants cumulé parfois avec le manque de structures, a pour conséquence l'incapacité d'accueillir tous les adultes demandeurs de pratique encadrée.

A ce sujet, le LIFT informe que le nombre de DE en formation a augmenté de 42% en 2 ans. La question d'aujourd'hui est « comment les garder dans le métier ? ». Il y a d'abord une étape de suivi post-formation à mettre en place pendant les 2 années qui suivent l'obtention du diplôme et ensuite les conditions d'emploi et de rémunération dans les clubs.

La nécessité de mieux préparer les jeunes enseignants au métier et à ses contraintes est exprimée.

Sur le marché du travail, les employeurs recherchent aussi beaucoup de petits emplois à temps partiel, difficiles à pourvoir. Cette difficulté est particulièrement sensible pour les clubs de catégorie A et B (65% des clubs FFT) en milieu rural.

Pour ces emplois notamment, l'élargissement du recrutement à des titulaires de diplômes omnisports tels que des BPJEPS APT (Activités Physiques pour Tous) ou encore des ETAPS (éducateurs territoriaux des APS) est une possibilité.

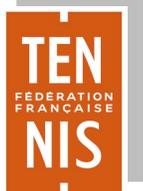
Le CNE remonte également un positionnement juridique peu favorable aux enseignants de certaines ligues qui conseillent aux clubs de ne pas accorder le statut mixte (salaire + indépendant) à leurs enseignants alors que celui-ci est parfaitement légal et de nature à améliorer les revenus de leur travail des enseignants.

- **Actualisation sur la situation des formations aux diplômes du CQPET et du DEJEPS**

Le LIFT fait le point sur le CQPET qui avait une habilitation pour 3 ans arrivée à échéance le 7 août 2023. La demande de renouvellement, sur laquelle le LIFT travaille depuis novembre 21, n'a pas encore abouti. Son examen à la commission d'octobre 23 a été reporté.

Certaines ligues ont lancé les formations IFT nouveau modèle et accorderont des allègements de formation dans le bloc 1 aux titulaires de l'IFT dans leur prochaines formations CQPET. Les formations au CQPET et au DEJEPS dans les cursus licences STAPS commencent à se développer avec une initiative intéressante à Paris Sorbonne. Une communication sur celle-ci est prévue à la conférence des présidents de STAPS prochainement. Pour répondre aux besoins des emplois à temps partiel, notamment dans les plus petits clubs, la FFT souhaite proposer des modules tennis dans les formations BP APT ou pour les ETAPS.

Le CNE réagit en soulignant que si la pénurie d'enseignant actuelle justifie cette diversification des formations, cela constitue néanmoins une concurrence pour les titulaires du DEJEPS tennis.



COMPTE-RENDU DE REUNION
**Conseil National des
Enseignants**

Réunion : **lundi 30 octobre 2023**

9h00/11h00

En présentiel et en distanciel

Prochaine réunion : non fixée

Enseignants Présents : R. Azzi, F. Beuzeboc, M. Bruneau, E. Coche, F. Hutin, L. Joineau, V. Lesouef, F. Mattei, S. Mattel, J. Meigneux, J. Pille, A. Raison, P. Rémy, L. Trigon

Enseignants en distanciel : R Chauvet, V Jacob, J Roda, M Vildina

FFT : G. Moretton (Président), P Doumayrou (SG), S. Leger, C. Thibaud, C. Badoux, A Méricot

Participant : D Courcol, P. Cherret, F. Duport, H. de Castilla,

Attention à l'effet « rustine » et à la différenciation des tarifs de rémunération entre les différents niveaux de qualification.

4/ La profession d'enseignant de tennis

- **Etude sur le coût du tennis**

Le CNE souhaite lancer une étude sur le coût et le prix de vente du tennis en fonction de différents paramètres. L'objectif et la méthode de l'étude doivent être précisés par un travail collaboratif du CNE et du LIFT.

- **L'accompagnement des enseignants**

Le CNE remonte ses contacts avec des enseignants en souffrance au travail. Pour répondre à ces situations, il propose de monter une cellule d'écoute et de soutien qui leur serait dédiée et vers laquelle il serait possible de les orienter (sur le modèle de la cellule de l'éducation nationale). L'idée serait aussi de nommer dans chaque ligue un médiateur en capacité d'intervenir en cas de besoin dans les tensions entre dirigeants et enseignants.

- **Intégrité sportive et honorabilité, comment sensibiliser davantage les enseignants ?**

Malgré toutes les actions fédérales mises en place, le CNE observe que très peu d'enseignants répondent présent sur les sujets d'intégrité sportive et que le sujet reste tabou. Comment les impliquer davantage ? Intervenir directement dans les clubs ? Envoyer directement le lien vers le module de protection des mineurs de la FFT aux enseignants ?

- **Interventions complémentaires**

L'initiative du CD de l'Essonne qui aide les clubs qui envoient leur enseignants en formation est citée comme moyen d'encourager les employeurs à sensibiliser leurs enseignants sur ces sujets. Des encarts de contenus juridiques ou fonctionnels dans Tennis Info seraient aussi à remettre en place pour aider concrètement les dirigeants et les enseignants.

En conclusion, le LIFT propose de revenir individuellement pour apporter son appui vers les responsables du CNE porteurs des projets suivants :

- L'étude sur le coût et le prix du tennis (R Azzi)
- Le déploiement des actions de sensibilisation à l'intégrité sportive (E Coche)
- L'aide aux enseignants en souffrance au travail (L Joineau)
- Le respect de la charte de l'enseignement (F Mattéi)
- Le référentiel de niveaux (J Meigneux)